



Projet d'appui à l'Assemblée nationale: les activités exécutées à plus de 66%

Le président de l'Assemblée nationale, Moustapha Niassé, et Dominique Dellicour, représentant de l'Union européenne à Dakar, se sont félicités vendredi, du niveau d'exécution des activités du projet d'appui à l'Assemblée nationale financé par l'Union européenne.

Son Excellence, Monsieur Moustapha Niassé, Président de l'Assemblée nationale, a présidé, ce vendredi 19 septembre 2014, la réunion d'évaluation du Projet d'Appui à l'Assemblée nationale, financé par l'Union européenne, dans le cadre du Fonds Européen pour le Développement (10ème FED). Ont pris part à la réunion, une Délégation de l'Union Européenne conduite par Son Excellence Madame Dominique Dellicour, Ambassadeur, Représentante de l'UE à Dakar, des Députés et des membres de l'administration, du Cabinet de l'Assemblée nationale ainsi que les représentants du Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, dirigés par le Directeur de l'investissement, Monsieur Lat Diop, ordonnateur du Projet et du Régisseur, Madame Penda Ndiaye Cissé. L'appui de l'UE avait pour objectif global de créer les conditions permettant à l'Assemblée nationale, à travers ses différents organes, de remplir pleinement ses principales fonctions : légiférer, voter le budget de l'Etat du Sénégal, contrôler l'action gouvernementale et représenter les populations. La réunion de ce matin avait pour objet d'analyser l'état d'exécution du devis-programme à travers les rapports préparés et soumis par le régisseur et le comptable du Projet financé à hauteur de 521.877.750 FCFA par l'Union Européenne. A la suite de l'intervention de Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, il a été procédé à la présentation du rapport d'étape, respectivement par Mesdames Dominique Dellicour et Penda Ndiaye Cissé, et Monsieur Lat Diop. Ces exposés ont permis de mettre l'accent sur les réalisations enregistrées dans le cadre de la mission assignée au programme, aussi bien au niveau des ateliers que des missions de contrôle effectuées par les Députés sur le terrain. Par ailleurs, les investissements pour la modernisation de l'institution, les activités liées au renforcement de capacités des Députés et des agents de l'administration de l'Assemblée nationale ont été passés en revue. Dans ce cadre, la mise en place du système d'interprétation simultanée a occupé une large part dans les débats. En effet ce système constitue l'activité principale de l'appui de l'Union européenne à travers l'acquisition de sept cabines entièrement équipées et la fourniture d'équipements audio et de sonorisation. L'Assemblée nationale a apporté sa contribution à hauteur d'un tiers de l'investissement de cette activité, soit le financement de la formation des interprètes, leur statut, la gestion de cette expérience nouvelle et la facilité de l'accès des députés, chacun dans sa langue maternelle, aux débats de l'institution. Pour conclure, le Président de l'Assemblée nationale, Son Excellence Monsieur Moustapha Niassé, et Son Excellence Madame Dominique Dellicour, Ambassadeur et Représentant de l'Union européenne à Dakar, se sont félicités du niveau d'exécution des activités qui est de 66,63%. Ils envisagent d'un commun accord de prolonger le projet pour une période susceptible de permettre d'atteindre les objectifs fixés. Rappelons que le Projet d'appui intervient dans divers autres secteurs tels que l'amélioration de la communication interne et externe du Parlement, le renforcement de l'exercice du contrôle budgétaire, la modernisation des services de l'Assemblée nationale. Unaniment, les participants à cette réunion, consacrée à la revue des différents volets du Projet d'Appui de l'Union européenne pour le renforcement des capacités des députés, ont tenu à souligner la qualité de cette coopération et la portée qu'elle a sur l'évolution de l'Assemblée nationale vers plus d'efficacité, un meilleur contrôle de l'exécutif dans la mise en œuvre des ressources allouées au Gouvernement, entre autres missions.

Publié le 21 septembre 2014